Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2015-227** **11/03/2015**

Date de mise en application : 11/03/2015
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures pour l'emploi de sous-directeur (groupe III) à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Vacance d'un emploi de sous-directeur (groupe III)

Est susceptible d'être vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, un emploi de sous-directeur de groupe III au service du développement des filières et de l'emploi à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

La DGPE qui va se substituer à la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT) et dont les textes d'organisation sont en cours de publication, pilotera, pour les secteurs agricole, agroalimentaire, du cheval, de la forêt et du bois, l'action du ministère relative à l'orientation et au développement des productions et des filières, à la gestion des marchés, aux relations commerciales, à l'aménagement et au développement des territoires ruraux et, sous réserve des compétences de la direction générale de l'alimentation, à l'environnement.
Elle mettra en œuvre la politique agricole commune.
Elle coordonnera l'action des directions du ministère en matière de relations européennes et internationales ainsi qu'en matière de relations avec les collectivités ultra-marines.

Le titulaire de l'emploi exercera, au sein de cette direction générale, les fonctions de sous-directeur des filières forêt-bois, cheval et bioéconomie.
La sous-direction des filières forêt-bois, cheval et bioéconomie définira, mettra en œuvre et évaluera :
- dans le respect d'une gestion durable de la forêt et de ses produits, les politiques publiques visant au développement économique de la filière forêt-bois, la politique de prévention des risques par la forêt (restauration des terrains en montagne, fixation des dunes) et en forêt (défense des forêts contre les incendies, tempête), les politiques publiques visant à la protection et à la pérennisation de la forêt, ainsi que la politique de commercialisation des matériels forestiers de reproduction ;
- la politique de développement économique de la filière cheval, des activités équestres et des courses ;
- la politique du ministère sur les filières de valorisations non-alimentaires de la biomasse, en vue de la production de produits biosourcés et d'énergie.
Elle assurera le secrétariat du conseil supérieur de la forêt et du bois.
Elle assurera, pour le compte du ministre, la tutelle sur l'Office national des forêts, le Centre national de la propriété forestière, l'Institut national de l'information géographique et forestière, le domaine de Chambord, l'Institut français du cheval et de l'équitation et l'établissement public « Haras national du Pin » ainsi que le contrôle du GIP « France-haras », de l'Institut technologique forêt cellulose bois-construction ameublement, des sociétés de courses de chevaux et de leurs organismes communs, ainsi que des sociétés de courses de lévriers ayant une activité de pari mutuel.
Dans ses domaines de compétence, elle assurera le suivi des organismes professionnels et interprofessionnels, ainsi que le traitement des demandes d'extension d'accords interprofessionnels.

Le titulaire du poste sera chargé d'animer les cinq bureaux filières de la sous-direction.
Pour assurer ces missions, le candidat devra posséder une solide expérience du

management. Il devra en outre justifier d'une bonne connaissance des politiques menées par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.
Le titulaire du poste devra s'attacher à renforcer les synergies au sein du service du développement des filières et de l'emploi et promouvoir les filières forêt-bois et cheval. Il s'agira d'œuvrer pour consolider ces filières et d'assurer leur développement en terme de croissance et de valeur ajoutée.
Ce poste réclame un fort engagement et un travail de valorisation, de structuration et de consolidation des initiatives.
La connaissance de ces filières serait un atout. Le titulaire devra justifier de ses capacités en terme d'initiative, de synthèse et de proposition.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012 - 32 du 9 janvier 2012 modifié, relatif aux
emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État, les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises par la voie hiérarchique, à la DGPAAT, à l'attention de Mme Catherine Geslain-Lanéelle, directrice générale, 3 rue Barbet de Jouy Paris (7ème) et et à la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture, de l’agroalimentaire et de la forêt 78, rue de Varenne Paris (7ème).